

# La Lettre de La Fédé

La Lettre de la Fédé  
GESQUIERE Stéphane  
16 les linandes vertes  
95000 CERGY



Téléphone : 01 30 75 01 64  
e-mail : [secretariat@fedegn.org](mailto:secretariat@fedegn.org)  
site web : [www.fedegn.org](http://www.fedegn.org)

Avril Juin 2002

Numéro 35

## EDITO

Que serait le GN sans l'informatique ? Pas de rôles mitonnés au petits oignons, pas de copier-coller sauvages, pas d'organigrammes alambiqués, pas de harcèlement "mailistique" de la part des joueurs, pas de livre du monde mis en page, et pas de lettre de la fédé... Nous nous excusons pour ce retard dû à des problèmes informatiques ; mais qu'à cela ne tienne, cela vous permettra d'avoir de nos nouvelles en juin, mais aussi en juillet... Histoire de reprendre notre rythme. Cette absence de lettre ne signifie pas que rien ne se passe. Au contraire. Le n° de téléphone de la fédé sonne très régulièrement, la fréquentation du site web augmente, et les dossiers avancent pas à pas. Bref, la Fédé vit, progresse. Bon nombre de professionnels, d'associations, de médias, d'administrations nous considèrent comme un intermédiaire incontournable... C'est cela le début de la reconnaissance de notre communauté...

### *Coordonnées de la FédéGN*

***Fédé GN : 16 les linandes Vertes : 95000 CERGY***

***01 30 75 01 64***

[secretariat@fedegn.org](mailto:secretariat@fedegn.org)

## BREVES

- Dans le cadre de la remise à jour de notre carnet d'adresses, n'hésitez pas à nous faire parvenir les coordonnées (téléphoniques, postales, Internet, mail..) de votre association, d'associations avec lesquelles vous avez été récemment en contact, propriétaires de sites, magasins intéressants, etc... Pour toute modification ou vérification, contactez Matthieu SCHNEIDER, [base@fedegn.org](mailto:base@fedegn.org)
- Pour vivre, GN Mag a besoin de lecteurs, mais aussi de publicité. Si vous connaissez une boutique, un artisan, un particulier, une association,... susceptible d'être intéressé par de la publicité dans GN Mag, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir la plaquette présentant les tarifs. [gnmag@fedegn.org](mailto:gnmag@fedegn.org)
- Dernier CA de la FédéGN le 15 juin 2002 à Lyon. Prochain CA en septembre à Paris.

### **Membres de la FédéGN devant renouveler leur cotisation (29)**

AGAM, Amalgame, ARL, Armagedon, AVATAR (Valence), AVATAR Belgique, Service Jeunesse Mairie de Fontenay sous Bois, Avalon, le Cercle de Pierre, Claymore, la Cour des Songes, Deender, Espace Ludique, Fantastic'Art, la Forge des Marais, la Guilde d'Avalon, la Geste des Dragons, la Guilde de Bretagne, les Gardiens des Rêves Oubliés, Guinhut Costumier, Imperium Ludi, les Jeux du Manoir, la Mare aux Diables, les Messagers d'Elendil, les Pélerins de Métamorphée, la Porte des Mondes, RAJR, Smocking et Cottes de Mailles, les Voyageurs du Bord des Mondes

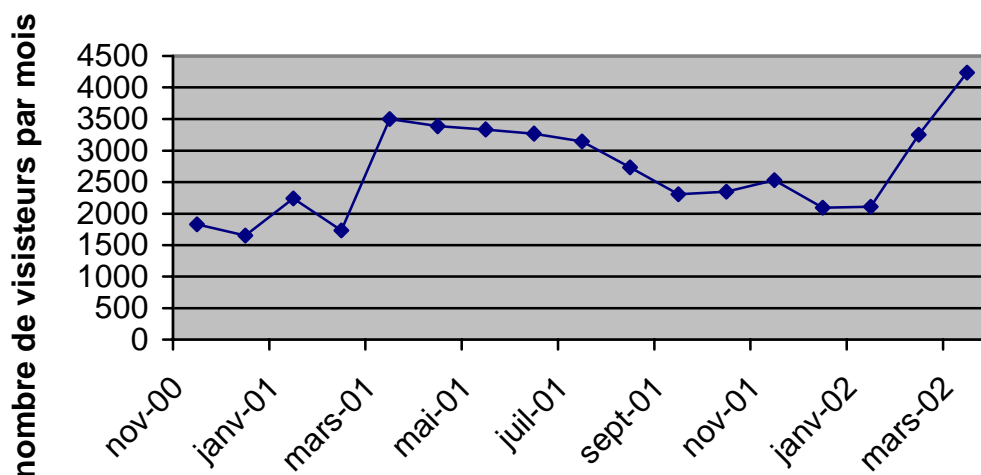
### **Membres ayant réglé leur cotisation 2002 (35)**

Alkhémia, Anachrone, l'Antre du Dragon des Légendes, les Arpenteurs de Réalités, ARCAN, les Artisans des Rêves, Association des Arts du Spectacle, ATOG (association théâtrale d'organisation de GN), le Cercle des Compagnons d'Oniros, De la cave au grenier, les Deux Tours, Don Quichotte, Errost, Fédération Belge de Jeux de Simulation, Fédération Française de Jeux de Rôle, Fey Eryndynn, la Geste des Dragons Lune, GdR2 (Fédération Italienne), Incarna « la geste des interfacés », les Joyeux Chaotiks, Kerasoft, Lutiniel, Mondes Parallèles, Les Monts Rieurs, Nemo, les Nocturnes Foréziennes, Par-delà le seuil, Rêves de Jeux, Rôle, Songes des Lame, Sortilèges Laval, le Théâtre au Clair de Lune, Terra Ludis, Wargs SR, 1D20

**Comment adhérer :** peuvent être membres de la FédéGN les associations loi 1901 (ou fonctionnant selon les lois spécifiques Alsace Moselle) ayant organisé ou co-organisé au moins un GN dans les 4 dernières années (GN étant entendu dans un sens très large). Le coût de cette adhésion est de 30 euros, plus 0,15 euro par joueur et par GN de l'année précédente.

Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous pouvez nous soutenir en devenant membre associé (15 euros pour l'année en cours). Pour tout renseignement, contactez-nous.

**Pour les adhérents qui n'ont pas encore payé leur cotisation 2002, il est plus que temps de s'en acquitter.**



### Les boissons alcoolisées en GN

L'été arrive de même que la saison GNistique. Nombreux seront les joueurs assoiffés qui se présenteront sur les jeux que vous organisez et dans les auberges que vous tenez. Un petit rappel des règles à respecter en matière de boissons alcoolisée peut donc être utile.

Quelles sont les catégories de boissons et les licences correspondantes ?

I: Licence de boissons sans alcool

II: Licence de boissons fermentées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel...)

III: Licence restreinte (vins doux naturels autre que ceux du deuxième groupe, vins de liqueur, apéritifs à base de vin - Martini, Cynzano...-, liqueurs de fraise, framboise, cassis ne tirant pas plus de 18° d'alcool pur)

IV: (contient deux groupes, le 4 et le 5). Je ne détaille pas mais vous avez tous les alcools forts (Rhum, alcools provenant de la distillation du vin, whisky, Gin etc...)

Qu'est ce qu'un débit de boisson ? Il s'agit d'un établissement dans lequel sont vendues ou offertes des boissons de toute nature, alcoolisées ou non, destinées à être emportées ou consommées sur place.

Une auberge de GN peut donc être considérée comme un débit de boisson. En effet il n'est pas nécessaire que le local soit spécialement aménagé. Un seul fait de vente, même non répété suffit à constituer le débit. Heureusement, les associations ont un régime particulier qui les exclut de la catégorie "débit de boisson" et les place dans la catégorie "autres établissements : cercles privés".

Art L53 du code des débits de boisson (remplacé par le code de la santé publique mais je ne connais pas le nouvel article) et Art 1655 du Code général des impôts.

Définition : Un cercle privé est un établissement, qui sous le couvert d'une association Loi 1901 vend des boissons à consommer sur place (paiement direct ou participation aux frais globale). **L'entrée doit donc être refusée à toute personne Non Adhérente.** Si une seule consommation de n'importe quel groupe est servie à une personne étrangère à l'association, le cercle tombe dans le régime de droit commun et est donc considéré comme un débit de boisson ordinaire. Les cercles privés peuvent bénéficier d'un agrément administratif, d'une licence spéciale leur permettant de servir des boissons des 5 groupes tout en conservant leur caractère privé, mais cette licence spéciale est pratiquement hors de portée de toutes nos associations.

En bref, soit tous les joueurs se présentant à l'auberge sont adhérents de l'association organisatrice ou considérés comme tel, soit vous êtes en contradiction avec la loi.

D'autres règles prévoient le cas des débits temporaires.

Pour servir des boissons des 5 groupes, il faut être reconnu d'utilité publique, ce qui n'est pas notre cas.

Pour les autres, vous ne pouvez vendre que des boissons du premier et deuxième groupe et il faut une autorisation du maire et une déclaration aux services fiscaux.

Que faire donc :

En premier lieu, il faut déclarer votre activité à la direction départementale des impôts et à la mairie où votre jeu est organisé.

Ensuite, il ne faut faire jouer que vos membres... donc faire adhérer tous vos joueurs.

Des contacts sont en cours avec la direction générale des impôts afin que nous puissions mettre à votre disposition les documents nécessaires à la déclaration d'un débit de boisson temporaire.

## SALON DE LA PORTE DE VERSAILLES : BILAN

Bon, c'est vrai, le stand n'était pas idéalement placé. On peut même dire que nous étions tout au fond. Plus au fond, c'était de l'autre côté des sorties de secours. Quoi qu'il en soit, nous étions présents au salon de la maquette, ce qui nous a permis de prendre de nombreux contacts, de présenter notre activité à un public nombreux (200 000 visiteurs environ sur la semaine), de vendre des annuaires des associations et bien entendu des GN Mag. Merci encore à tous ceux qui ont donné un coup de main, prêté de la déco, animé le stand commun avec Rêves de Jeux et la FFJDR.

## MONDE DU JEU

La sixième édition du Monde du Jeu se tiendra les 4, 5 et 6 octobre 2002 à Paris 16ème à l'espace Auteuil, comme ce fut le cas pour les deux dernières éditions. En 2001, 10 000 visiteurs avaient franchi les portes du Monde du Jeu. Cette année, la fédération sera bien entendu présente à cette manifestation, de même que l'équipe de GN Mag. Si vous souhaitez participer à l'animation, la décoration de l'espace GN, n'hésitez pas à contacter notre responsable communication, Jérôme MALTERE : [communication@fedegn.org](mailto:communication@fedegn.org)

## GN MAG

Le magazine consacré au GN poursuit sa route. Le n° 3 est en boutiques depuis quelques jours. Vous pourrez constater de nouvelles évolutions, notamment en ce qui concerne la PAO. Quelques rubriques disparaissent, d'autres s'étendent. Nous travaillons d'ores et déjà sur le n°4 (Spécial Monstres), le n° 5 (Science Fiction), le n°6 (chevaliers et gentes dames) et le n°7 (Corsaires et frères de la côte).

Du point de vue financier, la situation s'améliore mais n'est pas pour autant idyllique. Nous avons dépassé les 100 abonnés. Actuellement, le n°1 accuse un déficit d'environ 800 euros, et le n° 2 un déficit de 400 euros. Ces chiffres vont toutefois diminuer, chacun de ces numéros étant toujours en vente. Il est un peu tôt pour donner un bilan sur le n°3, mais nous envisageons un déficit de 300 euros environ. Il nous faut donc augmenter les ventes et démarcher de nouveaux annonceurs. Une information plus complète sera envoyée aux membres à la rentrée car ils devront décider de la poursuite ou non du magazine. Si vous souhaitez sa continuité, aidez-nous à le vendre et à vendre de la publicité.

En ce qui concerne la publicité, on note une fidélisation de nos annonceurs. En effet, tous ceux qui prennent un encart le renouvellent. Il nous reste à en démarcher de nouveaux. Si vous avez des contacts privilégiés avec un artisan, des boutiques etc..., n'hésitez pas à nous en faire profiter. Nous aurons à compter de septembre deux stagiaires qui nous apporteront leur aide dans le cadre des relances.

Nous avons de plus trouvé un photographe qui se déplacera pour nous sur certains GN de l'été. Il est également prêt à prendre des photos pour vos associations respectives pour peu qu'on lui trouve un covoiturage et que les pellicules et développement soient remboursées. Un illustrateur a également rejoint l'équipe. Vous découvrirez son travail avec le n°4.

Nous recherchons toutefois toujours une personne pour s'occuper de la publicité, des photos de GN en rapport avec les thèmes envisagés ou non, des rédacteurs de huis clos...

N'hésitez pas à contacter la rédaction si vous voulez donner un coup de main : [gnmag@fedegn.org](mailto:gnmag@fedegn.org)

## Comment vendre des GN MAG

Augmenter les ventes de GN Mag est indispensable pour permettre sa survie. Vendre 100 n° de plus à chaque n° mettrait le magazine à l'abri des difficultés. Atteindre cet objectif n'est pas impossible car nous nous rendons compte que GN Mag est encore assez peu connu. De plus, le magazine n'est pas disponible partout. Vous pouvez nous aider en entamant les actions suivantes :

- Si vous constatez que votre boutique de jeu habituelle ne vend pas GN Mag, parlez-en avec le responsable. Le magazine est distribué par la société Millenium.
- Vos membres ne connaissent pas GN Mag, présentez-leur, et proposez-leur de s'abonner (nous tenons à votre disposition les formulaires adéquats). L'abonnement coûte 23 euros par an (4 n°) et il est toujours possible de s'abonner à partir du n°1.
- Vous souhaitez vendre des GN Mag sur vos jeux ; rien de plus facile : vous pouvez nous commander des GN Mag par lots de 6 ( au prix de 36 euros les 6). Les n° 1 , 2 et 3 sont encore disponibles et il est possible de panacher les envois.
- Vous voulez vendre GN Mag mais n'avez pas les moyens d'avancer l'argent ? Commandez-nous le nombre de magazines souhaités en joignant un chèque de caution égal à leur valeur (6,10 x le nombre de n° commandés). Nous n'encaisserons le chèque que deux mois après. Cela vous laisse largement le temps de vendre les magazines ou de nous retourner les invendus (en bon état bien entendu).
- Vous voulez vraiment soutenir GN Mag ?, offrez-le à vos membres lorsqu'ils adhèrent à votre association (contactez-nous, nous pouvons discuter des prix lorsque les commandes sont en gros).
- Vous envoyez des mailings régulièrement ? Joignez-y la feuille d'abonnement au magazine.

Voilà déjà un certain nombre de pistes. Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour étudier toute proposition, idée, etc...

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que tout abonnement souscrit avant le 15 juillet donnera lieu à un tirage au sort avec une arme latex à gagner (Epée bâtarde). Cette arme est offerte par l'association Wargs SR, membre de la FédéGN, qu'elle en soit remerciée. D'autres cadeaux seront également offerts, dont des entrées gratuites à la forêt enchantée (Cf article suivant).

## La Forêt enchantée : La geste de la flamme magique

Nous avons été contactés par le syndicat d'initiative d'Anor et du Pays d'Oise qui organise chaque année une animation dont l'ambiance fait diablement penser aux Jeux de rôles et GN.

Situé sur les contreforts ardennais, la principauté d'Anor est un monde merveilleux peuplé de créatures fantastiques, féeriques mais aussi monstrueuses. Une quête sous forme de rallye pédestre, essentiellement destinée aux plus jeunes, leur permettra de passer une après-midi ludique. Mais il est également possible de découvrir des animations médiévales, un marché du terroir, des jeux divers et variés. Nombreuses sont les associations du Nord qui participent à cette animation (Dr Agon, Les derniers de Solace,...).

L'activité a lieu les 27 et 28 juillet. Des prospectus sont à votre disposition auprès du secrétariat si vous souhaitez en savoir plus. Pour tout renseignements, contactez le syndicat d'initiative d'Anor et du pays d'Oise :

Sandrine, espace François Mitterrand

59186 ANOR

Tél : 03 27 59 50 97

### Listes de diffusion : où en est-on ?

#### Joueursgn

##### Infos groupe

Membres : **215**

Créé le : **8 Juin 2000**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2002	<a href="#">18</a>	<a href="#">41</a>	<a href="#">99</a>	<a href="#">92</a>	<a href="#">33</a>	<a href="#">7</a>						
2001	<a href="#">15</a>	<a href="#">5</a>	<a href="#">9</a>	<a href="#">22</a>	<a href="#">40</a>	<a href="#">88</a>	<a href="#">25</a>	<a href="#">21</a>	<a href="#">26</a>	<a href="#">56</a>	<a href="#">20</a>	<a href="#">72</a>
2000						<a href="#">23</a>	<a href="#">10</a>	<a href="#">27</a>	<a href="#">14</a>	<a href="#">7</a>	<a href="#">45</a>	<a href="#">12</a>

#### orgagn

##### Infos groupe

Membres : **176**

Créé le : **8 Juin 2000**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2002	<a href="#">32</a>	<a href="#">22</a>	<a href="#">66</a>	<a href="#">36</a>	<a href="#">70</a>	<a href="#">102</a>						
2001	<a href="#">32</a>	<a href="#">18</a>	<a href="#">35</a>	<a href="#">11</a>	<a href="#">50</a>	<a href="#">108</a>	<a href="#">34</a>	<a href="#">36</a>	<a href="#">13</a>	<a href="#">32</a>	<a href="#">158</a>	<a href="#">59</a>
2000						<a href="#">25</a>	<a href="#">13</a>	<a href="#">41</a>	<a href="#">23</a>	<a href="#">10</a>	<a href="#">29</a>	<a href="#">20</a>

Les listes de discussion orgagn et joueursgn ont 2 ans. Il était temps de faire un petit bilan de leur activité. Comme vous pouvez le constater avec les tableaux ci-joint, la liste orgagn rassemble moins d'inscrits que joueursgn, mais elle génère un trafic plus important, particulièrement les mois précédant la saison des jeux...

Plus calme, la liste joueurs est rarement le théâtre de débats enflammés. Il s'agit plus d'un moyen pour les associations de communiquer en direction d'un nombre important de joueurs. Dorénavant, les annonces seront réservées aux membres, conformément aux directives de l'AG de réserver un certain nombre de services aux associations qui s'engagent.

Par contre, on constate avec le temps que si débat il y a, il se trouve sur la liste orga. Dernièrement, on y a parlé des armures, des règles d'assassinats, d'un système générique de règles... mais on a également parlé de l'évolution des GN, de leurs prix, de l'assurance, etc...

Si vous n'êtes pas encore inscrits à ces mailing lists, il vous suffit de vous rendre sur le site web de la FédéGN ([www.fedeGN.org](http://www.fedeGN.org)) et de cliquer sur l'onglet correspondant à la liste vous intéressant.

### Coordinateurs régionaux

Voici la liste des coordinateurs régionaux de la FédéGN. Comme vous le voyez, il reste des régions où ne nous sommes pas représentés. Alors si cela vous tente... Contactez le coordinateur national, Karuna Yoganathan, il vous donnera tous les renseignements utiles.

#### COORDINATEUR NATIONAL :

**Karuna Yoganathan**, avenue du Vercors 38600 FONTAINE 04 76 26 35 33 [coordination@fedeGN.org](mailto:coordination@fedeGN.org)

**Nord Est**

Joël Dirininger 127 avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS 06 62 73 91 53

Alsace	Gwenael Santerre
Bourgogne	
Champagne Ardennes	Raphael Mazier (Cp) 06 68 14 52 73 : 30 rue des alouettes 51500 SILLERY <a href="mailto:champagne-ardennes@fedegN.org">champagne-ardennes@fedegN.org</a>
Franche Comté	Joël Dirniger : <a href="mailto:franche-comte@fedegN.org">franche-comte@fedegN.org</a>
Lorraine	David Billoud (Ct) 25 rue Michatel 54200 TOUL 06 12 41 07 59, 03 83 43 41 84
Nord Pas De Calais	
Picardie	François Vanhille (Ct) 03 44 90 20 62 : 4 rue de Picardie Apt 102 60150 THOUROTTE : <a href="mailto:picardie@fedegN.org">picardie@fedegN.org</a>
<b>Nord Ouest</b>	
Bretagne	Julian Pondaven 25 rue des fontaines 56100 LORIENT 02 97 21 58 70 <a href="mailto:bretagne@fedegN.org">bretagne@fedegN.org</a>
Centre	CCO
Pays de Loire	Eric Collet (Cp) 06 67 27 23 70 : 21 rue François MARCHAIS 44400 REZE : <a href="mailto:pays-de-loire@fedegN.org">pays-de-loire@fedegN.org</a>
Normandie	
Poitou-Charentes	
<b>Sud Ouest</b>	
Aquitaine	Christophe Simon 05 56 45 25 52 : 9 allée des Tulipes 33600 PESSAC <a href="mailto:aquitaine@fedegN.org">aquitaine@fedegN.org</a>
Limousin	
Languedoc-Roussillon	Gwendal Sellier (Cp) 04 67 666 007 : Terra Ludis, 19 Rue Alexandre Cabanel, 34000 MONTPELLIER : <a href="mailto:languedoc-roussillon@fedegN.org">languedoc-roussillon@fedegN.org</a>
Midi Pyrénées	Nicolas BOUTEILLER 4 rue Ferdinand Buisson, 66000 PERPIGNAN : <a href="mailto:midi-pyrenees@fedegN.org">midi-pyrenees@fedegN.org</a>
<b>Sud est</b>	Cédric Bonneville
Auvergne	
Corse	
La Réunion	Philippe Marsu (Ct)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	<a href="mailto:paca@fedegN.org">paca@fedegN.org</a>
Rhone Alpes	Cédric Bonneville 11 rue Bellecombe 69100 VILLEURBANNE 04 72 74 02 05 : <a href="mailto:rhone-alpes@fedegN.org">rhone-alpes@fedegN.org</a>
<b>Ile de France</b>	Gabriel Robert, 01 42 79 91 75 1 résidence des DONJONS 91450 SOISY SUR SEINE <a href="mailto:ile-de-france@fedegN.org">ile-de-france@fedegN.org</a>

#### Adresses e-mail

Notre nouvel hébergeur nous permet de vous proposer de nouveau ce service. Votre association pourra dorénavant avoir une adresse @fedegN.org (ex : arcan@fedegN.org). Vous pouvez également nous contacter pour créer des adresses spécifiques à vos jeux (ex : cyberkiller@fedegN.org).

#### Postes à pourvoir

Lors de la prochaine AG, 3 postes du CA seront à renouveler. Il s'agit des postes de Président, Secrétaire et Vice-Président, ces derniers arrivant en fin de mandat. De plus, il y aura très probablement des changements de poste à l'intérieur de l'équipe. Si vous êtes éventuellement intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la fédé ([secretariat@fedegN.org](mailto:secretariat@fedegN.org)) ou le président ([president@fedegN.org](mailto:president@fedegN.org))

Vous pouvez également contacter les autres membres du CA. Vous trouverez leurs coordonnées dans la dernière lettre de la fédé ou sur le site web : [www.fedegN.org](http://www.fedegN.org).

Ils pourront vous préciser quels sont leurs attributions et la manière dont ils travaillent.

#### Les dossiers sur lesquels vous pouvez nous donner un coup de main.

Un grand nombre de dossiers sont, soit en souffrance, soit assumés par des personnes déjà débordées. Si l'un de ces dossiers vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Fichier joueur ; établissement de statistiques ; assurance ; développement de l'annuaire des fournisseurs ; formalisation et mise à jour de l'annuaire des sites de jeu ; actualisation régulière et formalisation de l'annuaire des associations ; organisation et animation de salons sur toute la France ; recherches de subventions ; remise à jour du livre des membres ; fiches techniques

#### ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

La version 2002 est sortie. Elle contient la liste de plusieurs centaines d'associations de GN actives en France. Un exemplaire gratuit sera envoyé à chaque association membre. Si vous voulez en commander à l'unité, il vous suffit d'envoyer un chèque de

6,22 euros au secrétariat de la Fédé (5 euros d'annuaire plus 1,22 euro de frais de port) Si vous désirez faire une commande de plusieurs exemplaires, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous déterminions les frais de port.

### **Vision du Conseil d'Administration sur la FédéGN**

On nous demande souvent quelle vision les administrateurs de la Fédé GN ont de la structure dans laquelle ils se sont engagés. En fait, leur opinion reflète bien celle de l'AG ; c'est logique, puisque le mode électoral de la Fédé (élection de 9 représentants d'associations) a été conçu en ce sens. Leur opinion générale est que :

#### 1) Vocation de la Fédération : une position large

- la Fédération n'a pas vocation à être un passage obligatoire pour les associations, mais il doit être tellement évident et suffisamment profitable qu'il faut y adhérer, que 80% des GN se feront parmi ses membres à terme.
- nous sommes la Fédération des GN, et cette ambition - comme l'intérêt de nos membres - nous oblige à agir pour l'ensemble de l'activité, tout particulièrement dans le domaine de la communication.
- nos adhérents payent (tous) et donnent de leur temps ( parfois). ils ont donc droit à des bénéfices spécifiques au-delà du droit de vote.

#### 2) Evolution de la Fédération : positive mais lente

- Depuis sa création, la Fédération progresse tous les ans, que ce soit en notoriété, en communication, en organisation, en services rendus ou en membres. On peut citer par exemple le calendrier, le contrat d'assurance, l'agrément Jeunesse et Education Populaire. La direction est bonne, mais la progression est lente. Pas par manque d'idée, mais simplement par manque de ressources humaines et financières.
- Le manque de ressources humaines est une constante, les volontaires étant majoritairement des responsables d'associations, organisateurs de GN et ayant aussi une activité professionnelle ou des études ; c'est pour cela que nous avons besoin d'un permanent rémunéré.
- Une des difficultés principales des membres du CA est la relation avec les associations : d'un côté elles réagissent souvent très vivement, ce qui se comprend puisque nous parlons de notre passion commune, et d'un autre elles se comportent souvent comme des consommatrices, attitude qu'elles reprochent souvent elles-mêmes à leurs joueurs.
- Les prochaines étapes seront le lancement sérieux de la Carte GN (2002) et l'embauche d'un permanent (2003), ces deux points devant significativement participer à diminuer les problèmes de ressources humaines et financières.

#### 3) Notre vision à terme : développer la communauté dans un objectif de plaisir

- plus de GN, avec une organisation facilitée (sites, matériel, bibliothèque, forums, meilleure image,...)
- plus de joueurs avec un développement du loisir (image et notoriété, disponibilité de l'information,...)
- plus de sécurité, pour les joueurs, les orgas et les responsables d'associations (assurance, information,...)
- plus de diversité et d'idées, avec une augmentation de la circulation de l'information
- plus de convivialité, avec des multiples canaux de rencontre et d'échange

### **Adhésions**

Une habitude s'est prise à la FédéGN, qui consiste à s'acquitter de sa cotisation en retard. Cette habitude ne cesse, d'année en année, de croître. A ce jour, sur les 64 structures membres de la fédé, 35 seulement ont payé leur cotisation. Or, ces cotisations doivent normalement être acquittées en début d'année.

L'exercice de la Fédé est clôturé chaque année début novembre (pour disposer du bilan à l'AG). Après 8 mois sur 12, nous avons réalisé 72% des dépenses, et 43% des recettes. Les recettes ne correspondent pas mathématiquement à la proportion de membres s'étant acquittés de leur cotisation, car ce sont surtout les membres associés qui ont payé, et leur cotisation est bien moins élevée.

Bref, malgré l'avance de trésorerie dont nous disposons, nous nous sommes retrouvés récemment dans l'impossibilité d'effectuer certains remboursements à des bénévoles, et obligés de demander à certains fournisseurs de GN Mag de patienter pour le paiement.

La totalité des associations membres ont reçu en mars un courrier électronique ou papier leur indiquant comment calculer le montant de la cotisation, et à qui l'adresser. Si vous avez égaré ce courrier, contactez-moi, je vous le renverrai (il s'agit d'un courrier personnalisé, avec informations à mettre à jour).

J'ai envoyé un courrier électronique le 4 juin sur la liste de diffusion membres, suite à quoi 2 associations m'ont envoyé leur règlement, et 2 autres me l'ont promis pour bientôt. Je viens également de commencer à contacter par téléphone chaque association n'ayant pas payé son adhésion.

Je suis trésorier et responsable des fiches techniques ; vous comprendrez que je préférerais travailler à la recherche de subventions, ou sur les 12 (!) fiches toujours en chantier, pour qu'elles sortent, plutôt que de faire de la relance.

Il m'est assez désagréable, vous vous en doutez, de me mettre dans une telle position de quémandeur, mais devant les retards de paiement qui s'allongent d'année en année, il ne reste désormais que cette solution.

Mathieu Roquefort  
52, avenue Flachet - 92600 Asnières-sur-Seine  
01 47 93 55 97 (WE ou après 20h) - [tresorier@fedegn.org](mailto:tresorier@fedegn.org)

Les associations n'ayant à ce jour pas réglé leur cotisation 2002 sont indiqués en première page de la Lettre.